



Réunion publique du Conseil de quartier Secrétan  
14 décembre 2017 – 19h  
Espace Ludo – 21 rue Bouret, 75019 Paris



Réunion animée par **Colombe BROSEL**, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Secrétan.

---

**ORDRE DU JOUR :**

- **Rencontre avec les nouveaux et nouvelles commerçant.e.s de votre quartier**
  - **Présentation du projet de réaménagement de la placette Lally-Tollendal**
  - **Questions diverses**
- 

Colombe BROSEL remercie Elise MASIULIS, responsable de l'Espace Ludo, de nous accueillir pour cette réunion publique. L'Espace Ludo est un équipement convivial dédié aux familles, qui a ouvert en 2016 dans la halle Secrétan, et est animé par l'association Espace 19.

---

**RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX ET NOUVELLES COMMERÇANT.E.S DE VOTRE QUARTIER**

Présentation du Café Bolivar (31 avenue Secrétan, à l'angle avec la rue de Meaux) par Stéphane, nouveau gérant du lieu.

---

**PRESENTATION DU PROJET DE REAMENAGEMENT DE LA PLACETTE LALLY-TOLLENDAL**

*Halima JEMNI, Première Adjointe au Maire en charge des espaces verts, de la voirie et des déplacements*

Le projet de réaménagement de la placette Lally-Tollendal (très minérale et sans usages) a été déposé au Budget Participatif par le Conseil de quartier Secrétan en 2015 puis en 2016, où, regroupé avec la place Henri Fiszbin et Adolphe Mille/quai de la Garonne sous le projet « aménager des places et placettes dans l'arrondissement », il a été adopté. Nous sommes maintenant dans la phase de mise en œuvre, pilotée par la Direction de la Voirie et des Déplacements, en lien avec le Conseil de quartier et Halima JEMNI, Première Adjointe au Maire en charge de la voirie et des déplacements.

Enveloppe globale de 650 000 € pour les 3 placettes, divisée équitablement (environ 215 000€ pour le projet de Lally-Tollendal). L'esprit du projet : rendre la placette plus végétale, conviviale, intergénérationnelle.

Calendrier : nous avons demandé aux services une réalisation des travaux au 2<sup>e</sup> semestre 2018.

Nous vous soumettons ce soir les premières propositions, il s'agit d'une esquisse suite à des réunions qui ont permis l'établissement d'un diagnostic et d'un cahier des charges.

*Florence FARGIER, de la Direction de la Voirie et des Déplacements*

**1) Diagnostic**

- Espace vide, sous exploité et d'aspect peu qualitatif
- Présence d'une fontaine Wallace, à conserver
- Tenir compte des nombreux cheminements d'enfants / adolescents (présence d'écoles)
- Présence d'une station Vélib (qui va rester en place), et de 2 places de stationnement payant (que nous proposons de supprimer)



## 2) Objectifs et programme

Suite à la demande du Budget Participatif, une première réunion avec le Conseil de quartier a permis de définir les objectifs :

- Améliorer l'accessibilité de la Place
- Redonner de l'espace en limitant la présence de la voiture
- Implanter des usages en conservant la circulation piétonne
- Végétaliser l'espace
- Apporter de la couleur

A partir de ces objectifs, des éléments de programme plus détaillés ont pu être précisés :

- Piétonisation de la portion de la rue Lally Tollendal située entre la rue Armand Carrel et la rue de Meaux, fermeture physique
- Conservation de la station Vélib
- Travail sur le nivellement pour améliorer l'accessibilité
- Conservation de la fontaine Wallace, des arbres et de l'arrêt de bus
- Proposition de répartition sur l'espace de jeux d'enfants (marelles, ...) et de jeux d'adultes ( tables d'échecs)
- Volonté de colorisation des mobiliers urbains
- Renouvellement du revêtement de la place
- Végétalisation des pieds d'arbres et/ou création de bandes végétalisées sur la placette

## 3) Le projet

La DVD a travaillé à partir de ces éléments-là pour faire les propositions suivantes :

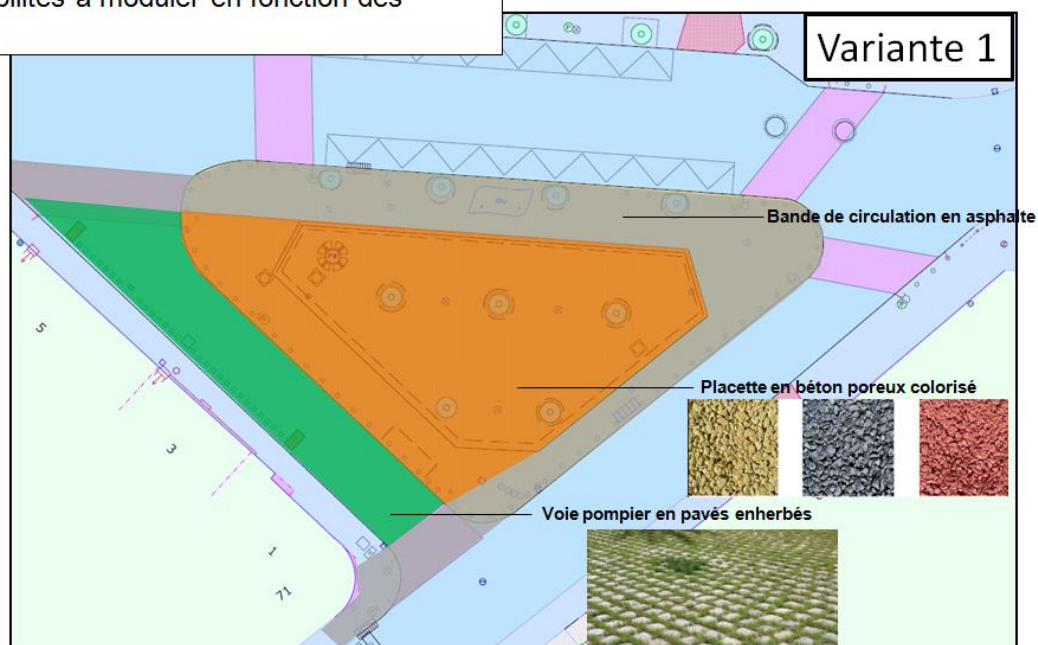
- Reprise totale de la portion de rue entre Armand Carrel et Meaux avec suppression des bordures, rehaussement de l'ancienne chaussée et transformation en aire piétonne.
- Implantation d'aires ludiques et d'éléments de végétalisation sur la place pour le développement de nouveaux usages
- Deux stations Vélib à proximité, dont une plus utilisée que l'autre : voir s'il est possible de l'agrandir et d'enlever l'autre
- Maintenir une bande en asphalté (en marron sur le schéma ci-dessous), qui est le cheminement naturel des piétons.

Travailler sur le revêtement. Deux types de revêtement proposés :

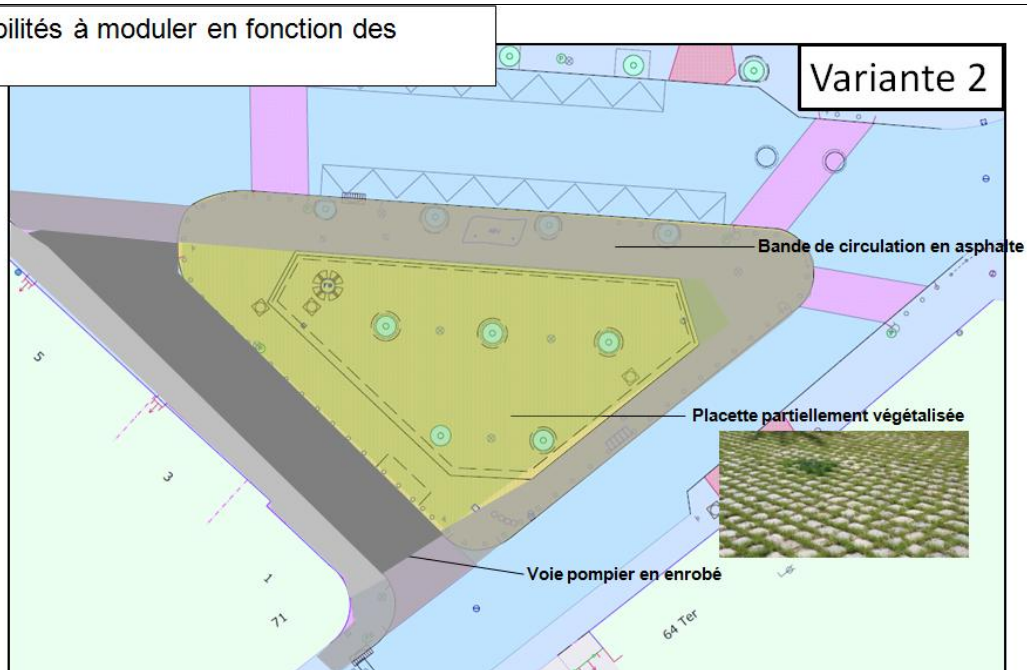
- pavé enherbés, qu'on pourrait mettre sur la partie fermée de la rue Lally Tollendal
- béton poreux, qui peut être de plusieurs couleurs

### Propositions de revêtements :

Des possibilités à moduler en fonction des usages



Des possibilités à moduler en fonction des usages



Contraintes techniques:

- Nécessité de conserver l'accès pompiers pour la défense contre l'incendie des immeubles n°1-3-5 de la rue Lally Tollendal, pas de mobilier sur la voie pompiers. On ne sait pas encore si le camion de pompier peut passer sur le béton poreux. Besoin d'espace également pour les véhicules de la Protection Civile. Conflit d'usage avec les places de livraison dont ont besoin les commerçants.
- Respect du zonage pluvial : processus encore en cours d'élaboration avec pour objectif une délibération du Conseil de Paris en mars 2018. Nécessité d'infiltrer en partie les eaux de pluie (ou faire en sorte qu'elles s'évaporent) afin de ne pas toutes les jeter aux égouts. Se traduira notamment par la création de zones perméables, type zones végétalisées.

#### 4) Développement des usages

Espace disponible : Environ 300 m<sup>2</sup> d'espace piéton supplémentaire, amenant l'ensemble à 1300m<sup>2</sup> d'espace réservé aux piétons. Les trottoirs périphériques resteront libres de mobilier pour assurer des cheminements simples et confortables. -> Restent 800 m<sup>2</sup> exploitables pour de nouveaux usages.

Propositions, toujours en respectant les éléments de programme que vous nous avez suggérés :

- Marquages au sol ludiques
- Assises
- Tables d'échec (qui peuvent servir de tables de pique-nique)



*Halima JEMNI* : la question des bancs est générale, et revient régulièrement dans les projets d'aménagement. Des gens veulent en mettre plus, d'autres veulent les enlever. On a le droit de s'asseoir dans l'espace public, les assises/bancs participent à le rendre convivial. Pour la place Lally-Tollendal nous ne souhaitons pas partir sur des bancs, mais plutôt sur des assises individuelles un peu éparpillées. Si on ne met pas d'assises du tout les gens ne voudront pas rester sur la place, et nous avons envie d'en faire un lieu convivial pour les familles. Les assises individuelles fonctionnent bien à Paris. Il faut essayer, si ça ne vous plaît pas nous avons toujours la possibilité de les enlever. Nous sommes à votre écoute.

↑ Exemple de la place de l'Edit de Nantes, plus grande que Lally-Tollendal mais projet très réussi.

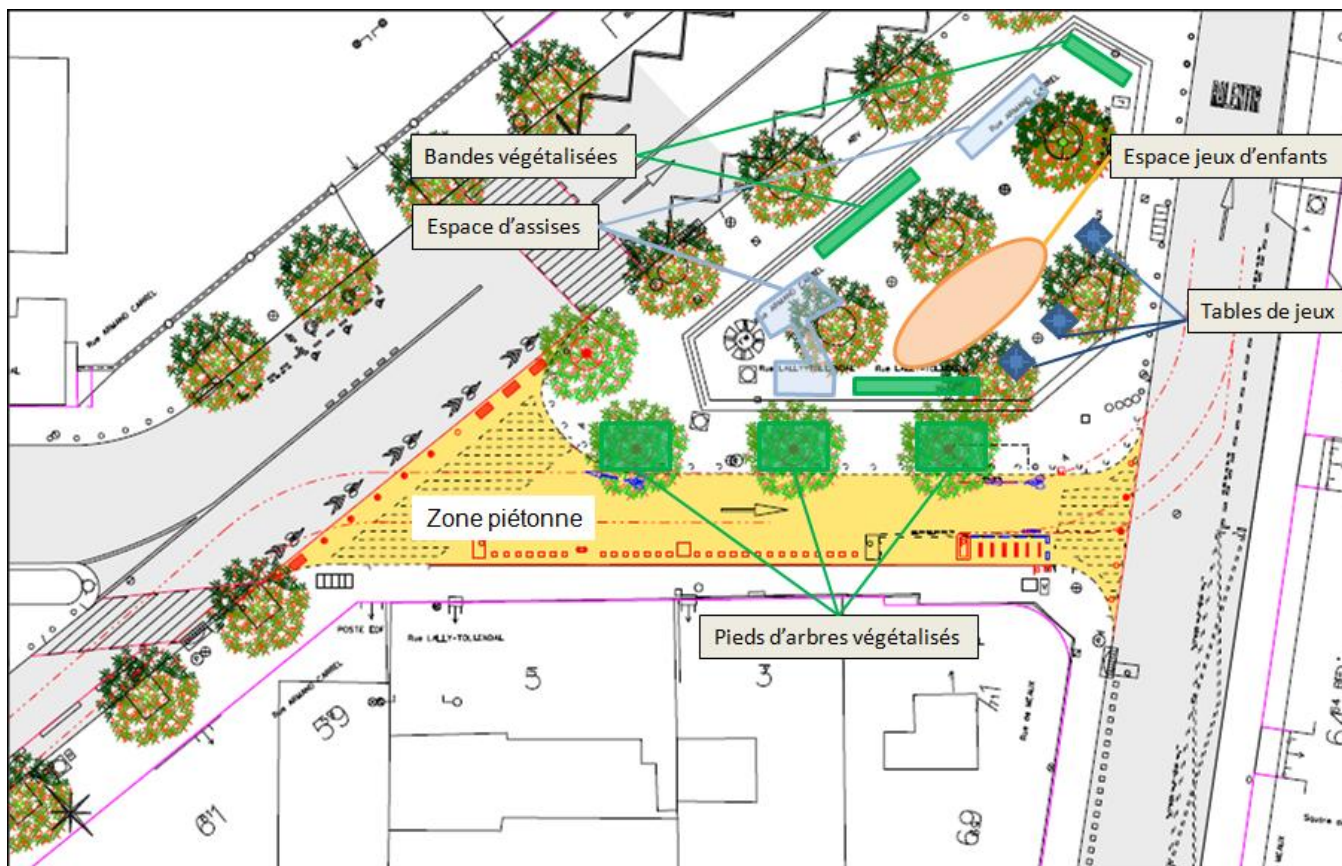


## 5) Proposition d'usages

Nous vous proposons d'articuler la placette autour des jeux d'enfants, au centre, avec des zones d'assises où des chaises individuelles seraient fixées au sol.

Concernant la végétalisation, 2 possibilités :

- Végétaliser les pieds d'arbres, mais il faut que des personnes se les approprient -> permis de végétaliser
- Bandes végétalisées



### Questions/commentaires

*Concernant les assises qui peuvent potentiellement créer des nuisances, le problème c'est le soir, il faudrait limiter l'accès à ces assises le soir, et les éloigner des habitations.*

Nous pensons qu'il peut y avoir plus de nuisances sur les tables d'échec (qui comportent 4 sièges), que sur les assises individuelles éclatées (qui sont très différentes des bancs dans les usages).

*S'il y a des jeux pour enfants c'est logique d'avoir des assises pour les parents.*

*Les assises auront-elles un dossier? Certaines personnes s'assoient sur le dossier et salissent l'assise.*

Les assises avec dossier sont plus confortables. Les cubes en granite par exemple, permettent de s'asseoir mais pas d'y rester, ils sont froids et pas adaptés aux personnes âgées.

*Qu'en est-il de la sécurité, notamment autour des jeux ?*

Nous pensons installer des potelets amovibles pour l'accès pompier. Nous n'envisageons pas de fermer comme dans un square, les jeux seraient des marquages au sol plutôt que des jeux volumineux qui nécessiteraient de fermer l'espace jeux par des barrières pour des raisons sécurité. Les bandes végétalisées permettraient de marquer physiquement une zone sécurisée au cœur de la place.

*Le cœur de la place est accessible par des marches. Faudrait-il augmenter l'accessibilité pour les PMR ?*

L'accessibilité PMR existe, le dénivelé est seulement côté arrêt de bus, pas de marches sur les autres côtés.

*Zone piéton : il ne faut pas oublier le passage des vélos.*

Nous en tenons compte, ce n'est pas complètement fermé, les potelets laisseraient passer les vélos. On remarque qu'en utilisant des revêtements différents, les gens respectent les endroits où ils ne doivent pas circuler.

*Concernant les stations Vélib, est-il vrai que JC Decaux n'alimente pas les stations dans le 19<sup>e</sup> le weekend volontairement à cause de dégradations ?*

Il y a eu des demandes de fermeture de certaines stations à cause de dégradations, mais ce n'est pas le cas de toutes les stations du 19<sup>e</sup>. En ce moment l'approvisionnement des stations Vélib est compliqué car nous sommes en train de changer de prestataire, Smoovengo.

*Possibilité d'installer des agrès de fitness, pour la dimension multi-générationnelle ?*

Nous avons eu ce débat, et décidé de pas retenir cette proposition car la placette n'est pas très grande, il faut lui donner des usages mais ne pas trop les multiplier. Nous sommes contraints par la dimension de la place. On trouve des agrès sportifs dans d'autres endroits de l'arrondissement proches d'ici : Bassin de la Villette, place Colonel Fabien.

*Oui il vaut mieux éviter, et rester sur l'aspect familial de la place.*

*Les pavés enherbés sur la portion de la rue Lally-Tollendal sont une bonne idée pour dissuader les scooters d'y venir. Par ailleurs, l'installation de bacs à fleurs est-elle prévue ?*

La question de la végétalisation au sol est compliquée car il y a beaucoup d'ombre sur cette place. Donc il faut des plantes qui résistent à l'ombre, c'est une contrainte. C'est le cas de la place de l'Edit de Nantes, qui est assez réussie. Concernant les pieds d'arbres c'est compliqué pour la DEVE de les entretenir, mais si des habitants sont prêts à s'en occuper c'est tout à fait envisageable.

#### **Pour résumer :**

- Fermer la portion de la rue Lally-Tollendal (entre les rues de Meaux et Armand Carrel) avec des potelets (amovibles pour l'accès pompier) pour empêcher la circulation de véhicules mais pas des vélos, et y mettre des pavés enherbés
- Etendre au maximum les espaces végétalisés, pour notamment sécuriser symboliquement le cœur de place
- Sur le cœur de la place, du béton coloré qui vieillisse bien, qualitatif, sur lequel on puisse faire des marquages ludiques
- Eventuellement concentrer les assises individuelles/bande végétale côté rue de Meaux pour séparer du trottoir

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Projet de compost de quartier près de la placette Lally-Tollendal**

*Avec Philippe MANTE, membre du Conseil de quartier, à l'initiative du projet de compostage*

En juillet 2017, des habitants ont proposé de mettre en place un compost sur la placette Lally Tollendal, dans le cadre de l'appel à projet sur le compost de quartier lancé par la Mairie du 19<sup>e</sup>. Depuis, l'association qui sera gestionnaire de ce compost a été officiellement constituée. Plusieurs échanges ont eu lieu a posteriori avec Sophie MINDAY, adjointe au Maire en charge de la valorisation des déchets. Il en est ressorti de ne pas installer le compost de quartier sur la placette en elle-même, mais sur l'espace triangulaire qui est juste un peu plus bas sur la rue Armand Carrel. Il n'a aucune utilité mais présente l'avantage d'être protégé des voitures et de ne pas être en pied. Le travail est en cours d'élaboration avec Sophie Minday et les services de la propreté et de l'eau, en responsabilité sur ce sujet. Nous souhaitons vous informer des étapes du projet.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de créer du vivre ensemble, de la convivialité sur le quartier. Nous comptons déjà une dizaine de familles demandeuses. Nous inviterons les volontaires à nous apporter les épluchures, le déchet végétal. Il ne s'agirait pas d'un compost de libre accès, mais d'une permanence de

l'association, qui fera le suivi et de la pédagogie. Ce n'est pas un travail très prenant, mais cela demande un suivi régulier.

**Questions/commentaires :**

*Il y a une grande demande de compost dans l'arrondissement. J'ai ouvert mon premier point de compostage ouvert sur le quartier au jardin Saint Serge, j'ai de plus en plus de demandes des habitants qui souhaitent composter. Le plan climat prévoit 1000 points de compostage d'ici 2020.*

- **Autres points**

*Qu'en est-il de la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asiles boulevard de la Villette ?*

Nous en avons discuté lors du dernier Conseil de Paris, et les maires du 10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> ont interpellé le préfet, pour expliquer que ces locaux sont inadaptés. Ils ont fait une demande très claire, non pas de fermeture la PADA, mais de la délocaliser notamment dans des locaux permettant un accueil digne du public. Une pétition symbolique des riverains sera également adressée au Président de la République.

(Depuis notre réunion publique, le Préfet de Police s'est engagé auprès des riverains à ce que la PADA puisse intégrer d'autres locaux au printemps)

*Les stations Autolib' situées avenue Secrétan sont fermées.*

Elles ont été fermées temporairement à la demande du commissariat, suite à des signalements des riverains. Elles seront rouvertes dès que possible.

*Il nous manque une maison de la presse depuis que le kiosque situé avenue Jean Jaurès (près de la sortie de métro) a fermé.*

Le kiosque de presse situé 4 avenue Jean Jaurès sera déposé et modernisé au cours du mois de mai. La réouverture probable du kiosque ne pourra donc se faire que début juillet avec un nouveau gérant.

**Bureau des Conseils de quartier**  
**01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85**  
[conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr)  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

